

reconnaissance était à peu près inévitable. Car il fallait ou chasser le gouvernement ottoman, ou le reconnaître. Si on le laissait maître d'une partie de l'Europe, on était réduit à l'accepter comme un fait. D'un autre côté il devait, une fois reconnu, tenir une place et jouer un rôle nécessaire dans l'équilibre européen.

Malgré la haine toujours très-vive que les infidèles inspiraient, l'usage de traiter avec eux était ancien et remontait jusqu'au temps des Croisades. Venise et Rome elle-même entretenaient des missions dans plusieurs royaumes de l'Asie. En l'an 1520 Charles-Quint négocia un traité entre l'Espagne et la Turquie, pour assurer aux pèlerins la liberté de visiter le Saint-Sépulcre.

En 1525, pendant la captivité de François I^{er}, sa mère, Louise de Savoie, envoya un premier agent de la France auprès de Soliman. Cet agent fut tué dans la Bosnie. Un second envoyé, le Dalmate Jean Frangipani, qui avait reçu de François I^{er} lui-même des instructions particulières, atteignit Constantinople et sollicita l'alliance du Sultan contre l'Empereur. Nous avons encore la lettre du roi et la réponse de Soliman. Pourtant on ne peut considérer cette négociation que comme un préliminaire assez vague de celles qui suivirent. Les premiers émissaires français en Turquie étaient de simples aventuriers, choisis à Venise parmi les hommes qui avaient visité l'Orient; leurs missions étaient extrêmement périlleuses et très-secrètes; on se réservait sans doute de les désavouer au besoin. Les résultats de ces premières relations de la France et de la Turquie furent qu'en 1528 Soliman confirma les règlements qu'avaient faits autrefois les soudans d'Egypte pour les consuls français d'Alexandrie, et qu'un premier arrangement fut conclu pour la mosquée de Jérusalem. Soliman, sans consentir à abandonner aux Français le tombeau du Christ, promit d'y laisser célébrer les rites du